

REPUBLIQUE DU TCHAD

MINISTERE DE L'ELEVAGE ET
DES PRODUCTIONS ANIMALES

SECRETARIAT GENERAL

PROJET REGIONAL D'APPUI AU
PASTORALISME AU SAHEL-2
TCHAD

UNITE - TRAVAIL - PROGRES



وحدة-عمل-تقدم

جمهورية تشاد

وزارة الثروة الحيوانية والإنتاج الحيواني

الإمانة العامة

المشروع الإقليمي لدعم الرعي في الساحل-

2 تشاد

N° 324 /MEPA/SG/PRAPS-2TD/2024

APPEL A CANDIDATURE

L'Etat du Tchad a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel du Tchad (PRAPS-2-TD), et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour financer des bourses de Master Professionnel au profit des cadres du Ministère de l'Elevage et de la Production Animale en vue d'assurer l'amélioration de son capital humain.

La Composante 1 du PRAPS-2-TD vise à améliorer durablement la santé animale. Elle s'inscrit directement dans les recommandations faites par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMSA fondée en tant qu'OIE) concernant l'augmentation des moyens consacrés aux services vétérinaires et la révision de la législation. La composante est animée par un expert en santé animale et s'articule autour (i) du renforcement des capacités des Services vétérinaires nationaux, (ii) du soutien à la surveillance et au contrôle harmonisés des Services vétérinaires et (iii) au soutien du contrôle des médicaments vétérinaires.

Pour renforcer la capacité des Services vétérinaires (SV) à remplir leur mandat principal (en premier lieu la prévention et le contrôle des maladies animales contagieuses), considéré comme un bien public au profit de tous les éleveurs, et en particulier les pasteurs et agro-pasteurs, le Ministère de l'Elevage et de la Production Animale, à travers le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel phase 2 (PRAPS-2) soutien: (i) le développement des capacités des Services vétérinaires par (a) la mise à jour régulière des plans de formation des Services vétérinaires en fonction des insuffisances identifiées en matière de ressources humaines ; (b) la contribution à la mise en œuvre de ces plans, y compris le parrainage de Masters et de Doctorats vétérinaires, ainsi que de programmes de formation continue.

Ainsi, le Ministère de l'Elevage et de la Production Animale lance un appel à candidature pour des cadres dudit Ministère pour la formation en Master Professionnel (Epidémiologie, Santé publique vétérinaire et Biostatistique).

Peuvent faire acte de candidature, les cadres du Ministère de l'Elevage et de la Production Animale répondant aux qualifications ci-dessous :

- être âgé(e) de 30 à 55 ans au 30 septembre 2024 ;
- être titulaire d'un diplôme en Médecine Vétérinaire ou d'un Master en zootechnie ou tout autre diplôme équivalent.

Le dossier de candidature doit comporter les pièces ci-dessous :

- une demande manuscrite signée et timbrée adressée au Ministre de l'Elevage et de la Production Animale ;
- des copies certifiées conformes des diplômes accompagnés du sujet de mémoire ou de la thèse de doctorat avec l'adresse du ou des encadreurs ;
- une copie certifiée conforme du Baccalauréat ;
- les relevés de notes ;
- une copie d'extrait d'acte de naissance ;
- une autorisation de la hiérarchie du service employeur pour les fonctionnaires ;
- une note d'engagement (légalisée) du candidat à rester au service d'origine ou d'affectation au moins 10 ans après sa formation ;
- un Curriculum vitae (CV) actualisé (maximum 2 pages) ;
- une lettre de motivation et de disponibilité (1 page) ;
- deux lettres (2) de recommandation avec les adresses des signataires ;
- une fiche d'inscription avec le sujet de mémoire (si cela existe) ;

Les dossiers doivent être déposés au cabinet du Ministre de l'Elevage et de la Production Animale au plus tard le **06 août 2024 à 15h 30mn.**

Dans le cadre de la préparation de son master, l'étudiant s'engage à respecter les délais qui lui sont impartis pour l'obtention de son diplôme, se conformer aux règlements de son université, présenter ses travaux à des séminaires et doit avoir une capacité à parler et à écrire couramment le Français et/ou l'Arabe (la connaissance des deux langues est un atout) et une bonne capacité rédactionnelle ;

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

N'Djamena, le **12 4 JUL 2024**

Le Ministre de l'Elevage et de la Production Animale

Pr ABDERAHIM AWAT ATTEIB

